

COMMUNE D'ACHERES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025

N°24

Objet :

SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT A
L'ASSOCIATION CINÉ
ACHERES PANDORA AU
TITRE DE L'ANNÉE 2025

Rapporteur :

Mme Katell LANDIER

Date de la Séance :

9 AVRIL 2025

Date de la Convocation :

3 AVRIL 2025

Date d'affichage de la
convocation :

3 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 9 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ et Suzanne JAUNET.

Maire-Adjoints

Jacques TANGUY, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Nicole MARTIN, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Maeva CRUZ, Valentin GUILLAUME, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY, Jessica DORLENCOURT et Mourad MERGUI.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Katell LANDIER	pouvoir à	Céline CHASSIN
Camille VAUR	pouvoir à	Marc HONORÉ
Dominique DESMET	pouvoir à	Jacques TANGUY
Alisson ZANI	pouvoir à	Sarah SABOURIN
Gharib NAJI	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Yves FUZET	pouvoir à	Nicole MARTIN
Jean-Marc JUSTINE	pouvoir à	François DAZELLE
Michèle FOUBERT	pouvoir à	Louis-Armand VIREY

Etaient absents :

Salim LESAGE

Secrétaire de séance : Sarah SABOURIN

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 26

Membres représentés : 08

Membres absents : 01

VOTE :

UNANIMITE

Ville d'Achères
2025/

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2025

N° 024

**OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION CINÉ ACHERES PANDORA
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

Rapporteur : Mme Katell LANDIER

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2251-4 et R1511-43,
VU l'avis favorable de la Commission Municipale Animer et faire rayonner la ville du 31/03/2025
VU l'avis favorable de la Commission Municipale Finances et développement économique du
04/04/2025

Considérant que les associations et organismes concernés participent au développement d'actions
d'intérêt local,

Considérant que les subventions de fonctionnement visent à soutenir le fonctionnement courant des
associations,

Considérant que le cinéma PANDORA contribue au déploiement de l'offre culturelle achéroise,

Considérant qu'après examen de la demande du cinéma PANDORA, il est proposé de soutenir son
action en lui octroyant une subvention d'un montant de 40 000€ au titre de l'année 2025,

Considérant que le cinéma PANDORA est classé « art et essai » et que le montant de la subvention
proposée n'excède pas 30 % de son chiffre d'affaires,

Considérant que la Ville souhaite réaffirmer et concrétiser son soutien à la vie associative locale au
travers d'aides financières,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et
représentés

ARTICLE 1 : ACCORDE une subvention de 40 000 euros à l'association CINE ACHERES PANDORA
au titre de l'année 2025.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention financière 2025-
2026 afférente.

ARTICLE 3 : PRECISE que les crédits sont inscrits au budget 2025 à l'imputation suivante, chapitre
65 (autres charges de gestion courante), article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations
et autres personnes de droit privé).

Fait et délibéré à Achères, le 9 avril 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE



Délibération publiée le :